



Travaux chez mon voisin avec accès par ma propriété

Par **natchloephi**, le **08/03/2011** à **09:39**

Bonjour,
Mon voisin doit réaliser des travaux sur la façade de sa maison. Pour cela, il doit monter sur mon toit, nos maisons sont mitoyennes. Je pense que la personne qui doit intervenir pour les travaux est un artisan à la retraite donc travail au noir. Que se passe-t-il en cas de dommages sur ma maison ou à un de mes proches? Vers qui se retourner?
Merci d'avance pour votre aide.

Par **amajuris**, le **08/03/2011** à **10:03**

bjr,
rien ne vous oblige à accepter qu'un artisan intervenant chez votre voisin monte sur votre toit surtout si c'est du travail au noir donc sans aucune assurance de la part de l'artisan.
cdt

Par **natchloephi**, le **10/03/2011** à **14:03**

Merci pour votre réponse et je suis en accord avec.
Cordialement